

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 78 (1952)
Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements :
Suisse : 1 an, 24 francs
Etranger : 28 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs
Pour les abonnements
s'adresser à :
Administration
du « Bulletin technique
de la Suisse romande »
Librairie Rouge & Cie
S. A., Lausanne
Compte de chèques pos-
taux II. 5775, à Lausanne
Prix du numéro : Fr. 1.40

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitoux, archi-
tecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye,
professeur; E. Latelhin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; E. d'Okolski, architecte;
A. Paris, ingénieur; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosgrin,
architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte;
G. Furter, ingénieur; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Caste postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique: A. Stucky, ingénieur, président;
M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

Le millimètre
(larg. 47 mm) 24 cts
Réclames: 60 cts le mm
(largeur 95 mm)

Rabais pour annonces
répétées

Annonces Suisses S.A.



5 Rue Centrale. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : Les nouvelles constructions de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne. Architectes: CH. THÉVENAZ, CH. BRUGGER, M. MAILLARD, Lausanne. — Béton armé des nouveaux bâtiments de la Banque Cantonale Vaudoise (Bureau technique: E. THÉVENAZ, ingénieur; collaborateur CH. MARGUERAT, ingénieur). — Groupe de secours Diesel du nouveau bâtiment de la Banque Cantonale Vaudoise. — Société suisse des ingénieurs et des architectes: *Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens; Procès-verbal de la séance du Comité central du 7 décembre 1951.* — Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne: *Diplômes.* — **BIBLIOGRAPHIE.** — **SERVICE DE PLACEMENT.** — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DE LA BANQUE CANTONALE VAUDOISE A LAUSANNE

Architectes: CH. THÉVENAZ, CH. BRUGGER, M. MAILLARD, Lausanne

Tout programme de construction présente pour les architectes un ensemble de problèmes multiples, souvent opposés, ardu, qu'il faut concilier et résoudre pour faire une œuvre pratique et belle.

Le programme d'édification des constructions sur les terrains de Beau-Séjour était complexe par la diversité des exigences, par la déclivité du terrain et par des relations internes à créer entre l'hôtel actuel de la Banque et ses agrandissements.

L'immeuble construit sur la place de Saint-François est un îlot, entouré par le domaine public. L'agrandissement ne pouvait être réalisé qu'avec une modification du terrain communal.

Deux solutions furent envisagées:

a) L'agrandissement au sud de la façade de la banque actuelle, sur l'emplacement de la partie supérieure de la rue de la Grotte. Cette solution aurait exigé l'installation provisoire de la banque dans d'autres locaux.

b) Un nouvel immeuble sur le terrain de Beau-Séjour; relié à la Banque par une passerelle enjambant la rue de la Grotte.

Grâce à l'intelligente compréhension des autorités lausannoises, c'est la solution b) qui a été réalisée pour tenir compte de ses avantages, soit:

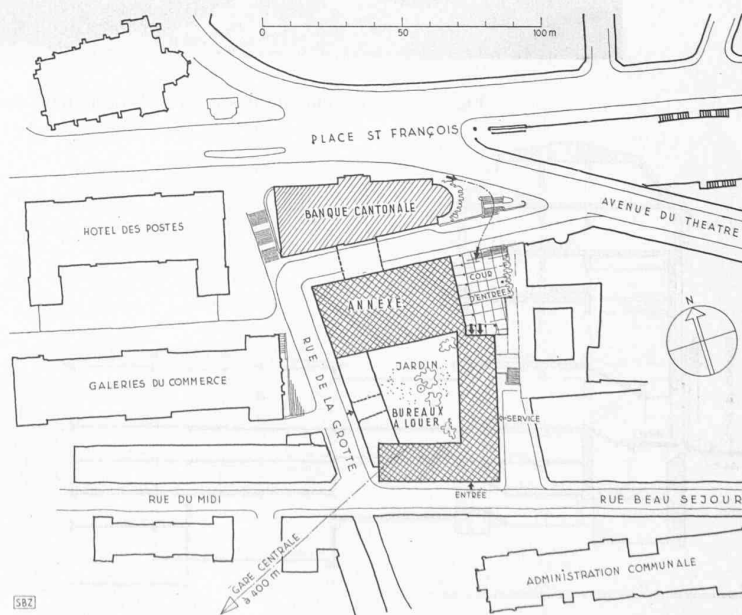


Fig. 1. — Plan de situation. Echelle 1 : 2500.

La plupart des clichés de cet article ont été mis à notre disposition par la « Schweizerische Bauzeitung ».